

Information aux usagers : Le DSRC OncoPaca-Corse décline sa responsabilité concernant les contenus publiés sur d'autres sites web prétendant être liés à notre structure ou utilisant sans autorisation, en tout ou partie, nos dénominations, noms de domaine et marques "OncoPaca" et "OncoPaca-Corse".



SANTÉ PUBLIQUE - ÉPIDÉMIOLOGIE

L'Institut national du cancer publie son contrat d'objectifs et de performance 2021-2025, signé par ses ministres de tutelle

Source : INCa

Construit autour de 5 axes stratégiques déclinés en 24 objectifs opérationnels, le contrat d'objectifs et de performance (COP) est conclu entre le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Il s'articule avec la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 annoncée le 4 février 2021 par le président de la République.

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

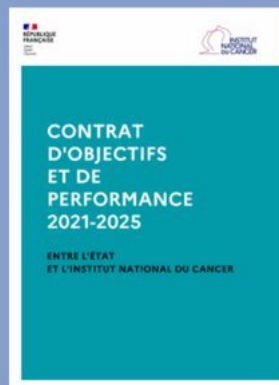
Profondément renouvelé, le COP 2021-2025 a été élaboré avec les ministères de tutelle. Les objectifs et les engagements de l'Institut qu'il définit sont complémentaires aux actions nouvelles prévues dans la stratégie décennale. Il précise également **les actions à mettre en œuvre pour poursuivre et faire évoluer, dans une logique d'amélioration continue de la qualité, les dispositifs mis en place par les trois plans cancers.**

Le COP précise les engagements de l'Institut dans la réalisation de l'ensemble des missions qui lui sont confiées.

LES CINQ AXES STRATÉGIQUES DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE

- 1 – Poursuivre l'effort de structuration de la cancérologie et coordonner encore plus efficacement l'ensemble des actions de lutte contre les cancers.
- 2 – Améliorer la capacité d'anticipation et d'innovation de l'Institut national du cancer pour une plus grande diffusion, et accompagner les évolutions.
- 3 – Inscrire le service rendu comme principe des missions de l'Institut national du cancer ;
- 4 – Réaffirmer le positionnement de l'Institut national du cancer notamment en tant qu'agence d'expertise sur la scène nationale, européenne et internationale, ses valeurs et son ouverture à l'ensemble des parties prenantes.
- 5 – Renforcer la performance et l'efficacité de l'Institut.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER PUBLIE SON
CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE
2021-2025, SIGNÉ PAR SES MINISTRES DE TUTELLE**

Construit autour de 5 axes stratégiques déclinés en 24 objectifs opérationnels, le contrat d'objectifs et de performance (COP) est conclu entre le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



Dernière mise à jour le 27 avril 2022



[< PRÉCÉDENT](#)

[TOUTES LES ACTUALITES](#)

[SUIVANT >](#)